



Protocole sanitaire - Association GAF Rentrée Septembre 2020

Vous trouverez ci-dessous le protocole sanitaire qui sera mis en place afin d'accueillir tous nos adhérents dans le respect du Décret N°2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19.

L'association tient en préambule à rappeler que contrairement à la plupart des autres associations, elle propose **simultanément** plusieurs activités collectives et individuelles, dans différents locaux mis à la disposition par la Mairie. De plus, certains des locaux que nous utilisons, sont utilisés également par d'autres associations. L'association GAF ne sera en rien responsable des protocoles sanitaires de ces autres associations et de leur manquement éventuel. A ce titre, La situation est donc plus complexe pour une association telle que la nôtre. Il n'est pas possible aux bénévoles de l'association de proposer un protocole sanitaire tel que proposé à la Mairie, qui cible plutôt les activités dans un lieu unique.

Du fait de nos activités multi-salles, les adhérents devront rester à l'extérieur des locaux, Maison de la culture, Centre culturel, Salles de danse au terrain de FOOT et à la Maison de la culture.

Les sanitaires des différents locaux seront à l'usage exclusif des salariés (secrétaires et professeurs), l'accès sera restreint pour les adhérents .

Une aération régulière des locaux sera effectuée (au minimum 15 min, trois fois par jour) et en particulier entre chaque groupe ou entre deux séances.

Concernant la distanciation physique : en conformité avec le protocole sanitaire scolaire, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. (référence : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14221> - Rentrée scolaire 2020 : le nouveau protocole sanitaire de référence, publié le 27 août 2020)

Concernant l'accueil des adhérents (parents d'adhérent) au niveau du secrétariat, il ne sera accepté qu'une personne à la fois dans le bureau du secrétariat situé au centre culturel, le port du masque sera obligatoire lors de la circulation dans les locaux et dans le bureau, et la personne devra se laver les mains au gel hydro alcoolique à disposition.

L'accueil des adhérents sera fait par le professeur encadrant l'activité.

On distinguera trois cas :

- **1^{er} cas, les cours individuels d'instrument :**

Le professeur viendra récupérer l'élève à l'entrée de la structure en début de cours et le ramènera à la fin du cours.

L'élève devra se laver les mains au savon aux sanitaires, s'il a moins de 6 ans, c'est le professeur qui ouvrira la porte des sanitaires et la fermera ; ou au gel hydro alcoolique et ce en début et en fin de cours.

A l'exception des élèves en piano, tout élève devra apporter son propre matériel, instrument entre autres....

Le port du masque est obligatoire pour l'élève comme pour le professeur.

Il pourra être enlevé durant le cours pour les élèves pratiquant un instrument à vent (trompette, flûtes, saxophone, clarinette, chant, ...). Il en sera de même pour le professeur, lorsque ce dernier devra montrer quelque chose en particulier à l'élève. Pour ces types d'instrument, l'élève et le professeur devront rester à une distance de 1m50 minimum l'un de l'autre.

La salle de cours sera aérée quelques minutes entre chaque cours et concernant les pianos, ces derniers seront désinfectés entre chaque élèves.

Les professeurs désinfecteront les poignées de la porte de leur salle de cours et de l'entrée tous les deux ou trois cours.

- **2ième cas, les cours collectifs en musique :**

- **Pour les éveils :**

Cela cible des élèves de moins de 6 ans. Le port du masque n'est donc pour eux pas obligatoire. Leur professeur devra cependant porter un masque durant l'intégralité du cours.

Le professeur viendra récupérer les élèves à l'entrée de la structure en début de cours et les ramènera à la fin du cours.

Chaque élève devra se laver les mains avec du savon en début de cours.

Les cours d'éveil seront limités à 8 élèves maximum.

Si les élèves touchent les instruments proposés par le professeur, ces derniers devront être désinfecter entre deux cours.

Les locaux seront aérés entre deux cours.

- **Pour les cours d'instruments regroupés ou découverte musicale :**

Pour les moins de 11 ans, les élèves pourront ne pas porter le masque. Pour les plus de 11 ans, le port du masque sera obligatoire durant toute l'activité en dehors des élèves de flûtes.

Le professeur viendra récupérer les élèves à l'entrée de la structure en début de cours et les ramènera à la fin du cours.

Le lavage des mains avec du gel hydro alcoolique sera obligatoire en début et fin de cours pour chaque élève.

Les élèves des cours d'instruments regroupés (djembé, guitares, flûtes) devront venir avec leur propre instrument.

Si les élèves touchent les instruments proposés par le professeur, ces derniers devront être désinfecter entre deux cours.

GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES - Mairie de Fonsorbes - 31470 FONSORBES

◦ **Pour les groupes de chorales :**

Pour les moins de 11 ans, le port du masque n'est pas obligatoire. Les autres élèves devront porter un masque.

Le professeur viendra récupérer les élèves à l'entrée de la structure en début de cours et les ramènera à la fin du cours.

Le lavage des mains avec du gel hydro alcoolique sera obligatoire en début et fin de cours pour chaque élève.

Durant l'activité, le masque sera enlevé, mais les élèves devront respecter 1m50 de distance entre deux « lignes » d'élèves et 1 m entre deux élèves.

La salle sera aérée entre chaque cours.

Le nombre d'élèves par groupe sera limité à 12.

◦ **Pour les groupes :**

Le port du masque sera obligatoire avant et pendant l'activité à l'exception du chanteur ou élève en instruments à vent qui pourront enlever leur masque pendant l'activité.

Le professeur viendra récupérer les élèves à l'entrée de la structure en début de cours et les ramènera à la fin du cours.

Le lavage des mains avec du gel hydro alcoolique sera obligatoire en début et fin de cours pour chaque élève.

Pour les instruments légers (hors batterie et clavier), les élèves devront venir avec leur propre matériel.

Le matériel utilisé (type micros, ampli, pupitre, ...) devra être désinfecté à la fin de chaque séance par le professeur.

La salle devra être aérée entre chaque cours ou en fin de cours.

◦ **Pour les groupes de Formation Musicale :**

Pour les plus de 11 ans, le port du masque sera obligatoire avant et pendant l'activité. Il pourra être exceptionnellement enlevé pour les parties des cours consacrées au chant, ou solfège chanté.

Le professeur dans tous les cas portera un masque à l'exception des moments où il devra faire des démonstrations sonorisées ou chant... Il sera alors à distance de 1m50 des élèves.

Les élèves seront à distance les uns des autres limitant à 15, le nombre d'élèves par cours.

Le professeur viendra récupérer les élèves à l'entrée de la structure en début de cours et les ramènera à la fin du cours.

Le lavage des mains avec du gel hydro alcoolique sera obligatoire en début et fin de cours pour chaque élève.

Chaque élève devra avoir son propre matériel, cahier, crayon, stylo, gomme, ...

GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES - Mairie de Fonsorbes - 31470 FONSORBES

La salle devra être aérée entre chaque cours ou en fin de cours.

- **3ième cas, les cours de danse et Pilate :**

Les vestiaires ne seront pas accessibles.

Le nombre de personne (élèves + professeur) sera limité à 15.

Les élèves et leurs parents attendrons à l'extérieur des salles de danse, voire à l'extérieur de la maison de la culture pour permettre un croisement plus simple entre les groupes qui finissent et ceux qui commencent un cours.

Le port du masque sera obligatoire dès l'âge de 11 ans.

Les élèves pourront enlever le masque durant l'activité, puisque cette dernière n'est pas compatible avec le port du masque. Il est rappelé que la distanciation physique n'est pas possible lors de l'activité elle-même.

Le professeur gardera le masque tout le temps.

Les élèves arriveront en tenue, à l'exception des chaussons qui seront mis dans la salle car ils ne sont pas compatibles avec l'extérieur des locaux. Les parents et les élèves devront veiller à la désinfection des chaussons avant chaque cours.

Le professeur viendra récupérer les élèves à l'entrée de la structure en début de cours et les ramènera à la fin du cours.

Pour le Pilate, les élèves viendront avec leur propre matériel (ballon, tapis, ...) et devront respecter 1m50 de distanciation entre deux tapis.

Le lavage des mains (**voire des pieds** pour les élèves de contemporain ou pour certains niveaux de modern jazz pratiquant pieds nus, sauf si port des protections pieds) avec du gel hydro alcoolique sera obligatoire en début et fin de cours pour chaque élève.

La salle sera aérée entre chaque cours. Les professeurs désinfecteront les barres (qui sont à demeure) entre chaque cours.

Mesures générales :

Les adhérents devront quitter les lieux immédiatement après les cours.

Dans certains locaux comme le centre culturel, un sens de circulation sera défini dans la mesure des besoins et des possibilités. Il est à noter, que la configuration des locaux (maison de la culture, centre culturel) ne permet pas franchement de matérialiser un sens de circulation, d'autant que d'autres associations peuvent avoir des activités au même moment que celle de la GAF.

Les professeurs tiennent habituellement une feuille de présence pour chaque cours (individuel ou collectif), c'est déjà une obligation. Il sera néanmoins rappelé aux professeurs l'importance de la tenue de ces feuilles de présence en cette période de protocole sanitaire lié au Covid-19.

Toute personne présentant des symptômes devra immédiatement avertir le secrétariat et/ou les représentants de l'association avant de quitter les lieux, et informera l'association des résultats des tests.

Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition des adhérents à l'entrée de chaque salle utilisée par l'association pour ses activités propres.

Il sera mis à disposition des professeurs des sprays désinfectants et papiers essuie-tout, pour leur permettre de désinfecter le matériel et les points de contact.

Pour les cours collectifs, il ne sera pas toléré de retard au cours (?), le professeur ne pouvant pas abandonner les élèves déjà présents.

Par ailleurs, les gestes barrières restent de rigueur au sein de l'association :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou par une friction hydro alcoolique*
- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans la poubelle
- Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.

Le présent protocole sera respecté par tous pour assurer le déroulement des activités dans les meilleures conditions.